

Sécurité : Partout, miser sur l'humain et non sur la vidéosurveillance

13 février 2015



Communiqué de presse des élu/es écologistes du Conseil régional d'Ile-de-France

Les écologistes préconisent la mobilisation humaine pour la politique de prévention dans les transports en commun

Après deux ans de travaux menés avec les acteurs de la sécurité dans les transports, le comité de suivi et d'évaluation de la politique de prévention -présidé par un écologue- rend son rapport. Ses préconisations : renforcer la présence humaine, revaloriser la place des syndicats, créer un observatoire dédié et réexaminer l'opportunité de la politique de financement de la vidéosurveillance par la Région

Paris, le 12 février 2015,

Lors de la session de février, l'élu écologue Jean Lafont a présenté les conclusions du rapport du Comité de suivi et d'évaluation de la politique de prévention dans les Transports en commun franciliens. Il a ainsi détaillé les préconisations de ce groupe de travail mené pendant deux ans en concertation avec l'ensemble des acteurs de la sécurité dans les transports franciliens. Un groupe de travail qu'il a mené avec détermination.

Le premier constat a été que "**la préoccupation majeure des usagers n'est pas tant la délinquance que les incivilités". "leur inquiétude n'est pas si grande qu'on veut bien le relayer**", signale Jean Lafont, L'élu écologiste qui a présidé ce Comité de suivi et d'évaluation. La préoccupation sécuritaire des usagers vient en effet après la qualité de service, la régularité, le confort... En revanche, ce rapport a montré une tension croissante des personnels.

Le facteur principal de prévention identifié dans ces travaux - et de résolution de cette tension des personnels- a été le renforcement de la présence humaine. Celle des agents en charge de la sécurité, celle des médiateurs, mais, plus largement, celle des agents commerciaux dans les gares dont la présence concourt à la tranquillité et au sentiment de sécurité. Le CSE estime ainsi qu'il convient de revenir en arrière en rétablissant une présence humaine là où elle a disparu, dans certaines gares de bout de ligne notamment.

Le rapport met évidemment en exergue le faible impact des techniques de vidéosurveillance en matière de prévention. « **En dix années de déploiement massif de la vidéosurveillance sur les réseaux, il n'y a pas eu d'évolution notable du sentiment d'insécurité dans les transports** » constate Jean Lafont.

La Région Île-de-France a ainsi déjà consacré plus de 240 millions d'euros aux équipements de vidéosurveillance depuis 1998, à peu près autant pour le STIF. Aujourd'hui, on compte près de 14.000 caméras fixes dans les gares, 8.500 dans les rames et plus de 18.000 dans les bus RATP. Près du tiers du réseau Optile en grande couronne est équipé.

Une étude de l'IAU montre que la vidéosurveillance n'a quasiment aucun effet dissuasif (<http://www.iau-idf.fr/detail/etude/etude-sur-la-securisation-des-transports-publics-franciliens.html>)*. Elle ne permet pas non plus de détecter des comportements suspects. Ces équipements de vidéosurveillance, très coûteux, servent principalement à la gestion des flux pour les opérateurs! De nombreux rapports et études (Parlement, Cour des Comptes, IAU) abondent en ce sens, notamment ces jours-ci sur l'échec de la vidéosurveillance à Londres, la ville la plus équipée. « **Tous les acteurs nous disent que la présence humaine est la meilleure prévention en temps réel pour lutter contre les comportements agressifs et délictueux, le mythe de l'efficacité de la vidéosurveillance ne profite qu'aux fournisseurs de caméras et aux élus en panne d'idée** » conclut Jean Lafont.

"Les écologistes demandent que le soutien régional à la vidéosurveillance soit abandonné en faveur d'un renforcement significatif de la présence humaine ainsi que

d'une véritable politique de professionnalisation des médiateurs", demande Mounir Satouri, président des élu/es écologistes régionaux. "Augmenter le nombre de caméra n'a aucun effet. cela ne dissuade pas, ne rassure personne et ne permet pas de résoudre les incidents et agressions.

Augmenter la vidéosurveillance est une réponse hypocrite des politiques. Ce qu'il faut, c'est du personnel!" déclare Mounir Satouri.

Ils souhaitent également la création d'une Observatoire francilien de la sécurité et de la tranquillité dans les transports, associant l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers et les représentants des personnels des opérateurs de transport.

"Nous déplorons par ailleurs la vision alarmiste et tout sécuritaire de l'opposition", continue Mounir Satouri. L'UMP a déposé lors de cette même session un projet sur la sécurité exigeant une augmentation des moyens dédiés à la vidéosurveillance et une réduction des moyens humains mobilisés dans les transports franciliens. Un projet rejeté par la majorité.

Les écologistes remarquent par ailleurs que les élus régionaux UMP ne se sont absolument pas impliqués dans le comité d'évaluation de la prévention dans les transports. "**Leur implication est inversement proportionnelle à la violence des conclusions publiques de leur présidente de groupe sur ces sujets**", regrette Jean Lafont.

La présentation de Jean Lafont est là : présentation rapport CSE 13 février 2015 par Jean Lafont (<https://elus-idf.eelv.fr/wp-content/blogs.dir/189/files/2015/02/présentation-rapport-CSE-13-février-2015-par-jean-lafont.pdf>)

Le rapport complet est ici : CR_26-15 (https://elus-idf.eelv.fr/wp-content/blogs.dir/189/files/2015/02/CR_26-15.pdf)

L'intervention de Jacques Picard, au nom du groupe écologiste est ici : Interv_JP_présentation_rapport_CSE_13_février_15 (https://elus-idf.eelv.fr/wp-content/blogs.dir/189/files/2015/02/Interv_JP_présentation_rapport_CSE_13_février_15.pdf)

Jacques Picard a ainsi rappelé que ce comité a été initié par les écologistes "**pour évaluer une politique publique : l'équipement depuis 1998 pour 580 millions d'euros des gares de tout le réseau SNCF - RATP et des bus OPTILE". "Un rapport qui a montré que la La vido surveillance a surtout servi à la SNCF et à la RATP à la régulation de leurs flux et de leur exploitation"! Il a aussi mis en relief "une grande angoisse et solitude des agents du secteur public "**

Il a détaillé le fait que le rapport proposait 21 pistes de travail =

Alors face à ce constat, le rapport de Jean Lafont propose 21 pistes de travail, notammt :

- Le rééquilibrage de nos priorités vers la présence urbaine dans les espaces de transport
- Un travail sur la nature de cette présence humaine (agent de guichet, agent de surveillance, médiateur, chef de gare, espace de commerce... un travail de recherche des bonnes pratiques est à faire.
- Un plan de formation des agents plus affirmé sur la gestion des conflits
- Un plan d'action spécifique sur la sécurité des femmes dans les transports et sur la sécurité dans les trains nocturnes (wagons fermés au profit d'autres, et autres actions identifiées depuis longtemps).
- Application de la prévention situationnelle dans les programmes de la SGP
- Professionalisation et sécurisation de la filière de la médiation
- Création d'un observatoire, en fait une plateforme de travail « sécurité transport » en Ile de France

Par ailleurs, les élu/es de l'opposition ont proposé lors de la session de février un "plan d'urgence pour la sécurité dans les transports". ils veulent faire installer massivement la vidéosurveillance dans les transports mais aussi dans les lycées ou les petits commerces.

"Une société de surveillance et d'exclusion, c'est le monde de Big Brother, ce n'est pas celui que nous voulons léguer à nos enfants", constate Jean Lafont. **"Ce n'est pas notre vision de la France"**, poursuit l'élu.

L'intervention complète de Jean Lafont sur la proposition de l'opposition est ici : Intervention sur la Sécurité Transport - Jean Lafont (<https://elus-idf.eelv.fr/wp-content/blogs.dir/189/files/2015/02/Intervention-sur-la-Sécurité-Transport-Jean-Lafont.pdf>)

Non, la vidéosurveillance ne sert à rien! Pour en savoir plus :

- L'étude de l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France signale que la vidéosurveillance n'a aucun effet dissuasif (http://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1012/Synthese_TC_DEF_14.04.pdf)
- BBC News magazine dans un article signale les études montrant que la vidéosurveillance, à Londres, n'a aucune efficacité, ni en dissuasion, ni en résolution d'agressions (<http://www.bbc.com/news/magazine-30793614>)